

École primaire SAINT MARTIN -BALLANCOURT sur ESSONNE-

Compte rendu du Conseil d'école Du mardi 7 mars 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS...

Éducation Nationale		Représentants des Parents		Mairie	
Mme BESSE	CP	Mme CHAUSSON	APIB	Mr MIONE	Maire
Mme BONHOMME	CE1	Mme DA ROCHA	FCPE		
Mme DELAITRE	PS-MS	Mme FABRE	APIB	Mme VERLYCK	Adjointe
Mme HANIN	MS	Mme GOUDOU	FCPE		
Mme MARIOT	CP-CE1	Mme KONG	APIB	Mme MITROVIC	Responsable scolaire et périscolaire
Mme PELLETIER	CE1	Mme LAHMIANI	APIB		
Mme PELAEZ	CP	Mme LANGLET	APIB		
Mme RENCUREL	CM2	Mme LAPORTE	APIB		
Mme VILLENAVE	GS	Mme MARTIN	FCPE		
Mr SAINT HILAIRE	CM1	Mme MATURIN	APIB		
		Mme PERRUCHOT	FCPE		
Mr LEROY	Directeur				

Merci à Mme LAHMIANI d'avoir accepté de prendre le rôle de secrétaire de séance.

1- Effectifs de l'école et leur répartition

L'effectif global est de 409 élèves.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Jeudi 9 mars 2023	49	45	49	58	53	52	50	53	409

Les effectifs, à la rentrée de novembre seront répartis sur **16 classes** de la façon suivante :

Maternelle : PS (25), PS-MS (31), MS (31), PS-GS (28), GS (28)

Élémentaire : CPa (20 – effectif limité par la salle de classe), CPb (23), CP-CE1 (22), CE1a (23), CE1b (23), CE2a (26), CE2b (26), CM1a (24), CM1b (26), CM2a (27), CM2b (26).

2. Point sur les absences et les retards

Le directeur rappelle une nouvelle fois que :

- **toute absence doit être communiquée le plus rapidement possible (message téléphonique, mail...) puis justifiée par écrit sur le cahier de correspondance. Une justification auprès de la mairie est également indispensable** pour la prise en compte pour le périscolaire (cantine, étude, garderie). Compte tenu des difficultés à obtenir un justificatif médical, la mairie accepte que celui-ci soit envoyé hors délai, mais le plus rapidement possible, surtout si l'absence a lieu au moment de la facturation.
- les retards perturbent les enfants retardataires ainsi que l'ensemble de la classe. Cela pose de vrais problèmes notamment pour la classe de Mme DA SILVA, dans le bâtiment « maternelle », qui est sans cesse sollicitée pour l'ouverture du portail. **Il est donc primordial de respecter les horaires d'ouvertures des portails.** Compte tenu de la configuration du bâtiment « maternelle » et des conditions d'accueils des élèves, **les retards, dans le bâtiment 2 (classes maternelles), ne seront plus acceptés après la fermeture du portail.** En cas de retard le matin, l'enfant pourra bien sûr être accueilli à 13h20.

A la question de la FCPE : Est-il possible de venir chercher son enfant après 11h30 ?

La mairie & répondu qu'un effort peut être fait ponctuellement par les services mais uniquement dans un cas médical et à titre de exceptionnel.

Il est également demandé à la mairie de prendre en compte la non-facturation de la cantine (si l'enfant est parti avant 11h30) et de la garderie du soir quand l'enfant est récupéré à la demande de l'école. Le principe est acté mais il faut que l'absence soit signalée le jour même ou dès le lendemain sur la feuille de cantine par l'école.

Aujourd'hui, pour les absences d'enseignants, les familles sont averties, a minima, par un mail du directeur dès que la situation lui est connue. La procédure est la même en ce qui concerne le remplacement ou non par un personnel mis à disposition par l'inspection de circonscription.

3. Exercices de sécurité 2022-2023

Deux exercices « incendie », un exercice « confinement intrusion » et un exercice « confinement risque climatique ou technologique » ont été mis en place depuis le début de l'année scolaire.

Les exercices du 30 janvier (incendie) et 9 février (risque climatique et technologique) se sont déroulés selon les protocoles réactualisés cette année. Ils se sont globalement bien déroulés même si des améliorations doivent être apportées les prochaines fois.

Dans la mesure où les boîtiers PPMS seront bien mis en place dans les classes d'ici la fin de l'année scolaire, le troisième exercice PPMS prendra en compte leur utilisation.

M MITROVIC demande à ce que les employés du périscolaire soient invités aux exercices afin qu'ils soient préparés en cas d'incidents pendant le temps périscolaire. La demande est actée par le directeur.

4. État d'avancée de l'évaluation d'école

L'équipe pédagogique a mené à bien son auto-évaluation entre décembre et février. Le rapport, complété par les comptes-rendus d'entretien faits avec les ATSEM, les AESH, les représentants des parents d'élèves et les responsables du périscolaire ont été transmis à l'équipe d'évaluateurs externes.

Ces derniers vont étudier le dossier puis visiter l'école. Ils peuvent éventuellement à cette occasion demander à rencontrer les représentants des différentes instances : périscolaire, équipe enseignante, représentants de parents d'élève, mairie...

5. Travaux, aménagements, investissements

Travaux et entretien :

Certains « gros » travaux demandés pour 2023 ont d'ores et déjà été réalisés : sécurisation des systèmes de fermeture automatique des portes du bâtiment 1 (maternelle), prolongation de la pose du brise-vue sur toute la longueur du chemin d'accès au bâtiment 1, remplacement de l'ancienne clôture devenue dangereuse entre les cours du Croc Loisirs et de l'école.

S'appuyant sur l'expérience portée par le système des doléances sur l'école mis en place cet automne, un nouveau fonctionnement a été mis en place depuis le mois de janvier pour toutes les écoles de la commune. Celui-ci a pour objectif de permettre une meilleure communication sur la réalisation -ou la mise en suspens- des demandes des écoles. La grande majorité des doléances demandées au service technique et des espaces verts ont été réalisées depuis. M LEROY et l'équipe enseignante remercient les agents pour leur écoute et leur efficacité.

A la question de la FCPE, le directeur a répondu que les verrous des toilettes enfants du bâtiment 1 ont tous été changés avant les vacances de Noël et fonctionnent très bien depuis.

Aménagements :

Conformément à ce qui avait été annoncé lors du premier conseil d'école, un modulaire sera installé entre les deux bâtiments, côté « maternelle » pour la rentrée de septembre. Ce n'est pas une installation provisoire, ce modulaire restera, même après la construction de la nouvelle école.

Celui-ci contiendra un espace classe + des sanitaires enfants et adulte + une douche. Prioritairement destiné à une classe de maternelle par la mairie afin pallier l'augmentation des effectifs de maternelle et de « rapprocher » la cinquième classe des 4 autres, son utilisation sera arrêtée définitivement en fin d'année scolaire en fonction de l'évolution des effectifs et des besoins réels de l'école.

L'équipe pédagogique et les représentants de parents élus regrettent qu'il n'y ait pas eu de réunion de concertation préalable comme cela avait été demandé lors du précédent conseil d'école notamment, non pas dans un but décisionnel mais dans un esprit de coopération et d'information. Pour les représentants des parents, il semble important en effet que chacun des acteurs de la vie scolaire soient impliqués dans les différentes étapes importantes liées au sujet de la scolarité. Il en va de leur rôle de communication à jouer auprès des parents ballancourtois qu'ils représentent. **M LEROY renouvelle donc sa demande à la municipalité d'impliquer davantage l'équipe pédagogique et les représentants de parents d'élèves dans les grands projets liés aux écoles. Les représentants des parents d'élèves rejoignent M LEROY sur ce point ;** cela peut éviter des incompréhensions ou des tensions qui n'ont pas lieu d'être.

Ont été demandés pour 2023...

- Bâtiment 2 (maternelle) : la création d'une douche dans les sanitaires enfants, le remplacement des claustras « bois » par une véritable clôture occultante et pérenne (plaques de bétons par exemple) avec la réalisation d'un accès direct d'évacuation par l'arrière de la cour (porte dans la clôture).
 - Bâtiment 1 : la pose de brise-vue sur toute la longueur de grillage située devant l'école pour remplacer l'ancienne haie aujourd'hui disparue, la pose de film extérieur sur les vitres de la classe située au rez-de-chaussée côté cour, la pose de la devise républicaine + un porte-drapeau sur la façade ou le pignon sud.
- A cette dernière demande, Mr Le Maire indique qu'il s'agit là d'un investissement relevant de la responsabilité de l'Éducation Nationale. Il ne sera donc jamais pris en charge par la mairie, qui accepte néanmoins de les installer le cas échéant.

Investissements :

Ont été demandés pour 2023...

- Pour la maternelle : la mise aux normes de la structure Dydagym ASCO pour la motricité des élèves.
- Pour l'élémentaire : l'acquisition d'une visionneuse pour chaque classe afin de compléter le matériel informatique déjà en place, le remplacement du tableau dans la classe de CE2b (Mme PICARD).
- Pour toute l'école : la pose des boîtiers d'alerte PPMS, comme annoncé par Mr le Maire à l'automne dernier.

A la question de la FCPE sur le financement des draps (budget 2022), le directeur a répondu qu'ils ont bien été traités « hors budget » et n'ont donc pas impacté le budget de fonctionnement de la maternelle.

La FCPE demande plus d'information sur le projet de construction d'une nouvelle école sur la commune (évoqué dans le bulletin Municipale) : Mr le Maire, profite de ce conseil pour réaffirmer la volonté de la mairie de mettre en place la construction d'une nouvelle école est prévue à côté de la maternelle de la Croix Boisée à l'horizon de la rentrée 2025. Elle comptera normalement 5 classes et formera avec la maternelle existante une nouvelle école primaire. L'inspectrice est sollicitée afin de suivre le projet et d'évaluer les besoins.

6. Évaluations nationales GS et CP (mi-année)

Ces évaluations se sont déroulées sur le mois de janvier. Les familles ont été informées de la passation et des résultats de leur enfant. Les résultats comparés viennent de nous être renvoyés par l'inspection ; ils seront analysés par les équipes de cycle 1 et 2 dans l'objectif toujours présents d'améliorer la réussite de nos élèves.

7. Prise en charge des élèves à besoins particuliers (APC, RASED)

Les APC sont menés par les enseignants pour travailler en petits groupes d'élèves sur des compétences précises. L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique du RASED intervient auprès d'élèves en difficultés de CP et CE1 depuis le début de l'année scolaire ; elle commencera avec quelques élèves de GS à partir de ce mois de mars. Cette prise en charge est réévaluée à chaque fin de période et peut être quotidienne ou pluri-hebdomadaire.

L'équipe enseignante remercie vivement l'enseignante spécialisée de son implication et de son professionnalisme.

8. Point sur les « objets transitionnels » (doudou, tétine...) en maternelle

L'autorisation est donnée aux doudous et tétines pour les PS.

Sur le temps calme, c'est aussi autorisé pour les MS. Par contre, les élèves de GS n'y ont plus le droit.

A l'arrivée à l'école, il est toléré puis est ramassé lors du temps de classe.

9. Point sur les températures des classes cet hiver

Il n'y a pas eu de problème particulier lié à la baisse d'un degré du chauffage dans les classes, imposée nationalement dans le cadre de la sobriété énergétique demandé à tous.

Reste néanmoins le souci des retours de vacances et/ou week-end où les températures sont souvent un peu justes dans certaines classes (autour de 15-16°C), au moins la matinée. La mairie n'en n'avait pas l'information. Par conséquent, Mme MITROVIC demande à ce que des relevés de températures soient communiqués afin de prendre des dispositions nécessaires. Le directeur demande donc à son équipe de lui faire remonter toute température « problématique » afin qu'il puisse en alerter la mairie au fur et à mesure et qu'une solution soit trouvée.

10. Projets d'école, de classes, des représentants de parents d'élèves

Projet de classes :

Classe de neige des CM2a : Le séjour s'est très bien déroulé. Mme DOLZ remercie la mairie pour son soutien dans la mise en place de ce projet, notamment au travers de la prise en charge du financement du trajet (3 000 €).

Mr SAINT-HILAIRE annonce que les classes de CM1 organiseront un spectacle à l'espace Salvi en fin d'année. D'autres classes pourraient se joindre au projet.

A la demande de la FCPE sur la persistance d'un « brevet vélo » cette année, le directeur a répondu que des démarches ont été faites auprès de la gendarmerie à ce sujet, comme sur celui de possibles interventions sur le harcèlement et le « savoir dire non », et que l'équipe pédagogique est dans l'attente d'une réponse de leur part.

Projet des représentants des parents d'élèves

L'opération « chocolats » de l'APIB a permis de faire un don de 658 euros à la coopérative scolaire ; cette somme a été répartie en 2/3 et 1/3 entre les deux écoles, élémentaire et maternelle.

Une opération « brioches » de l'APIB, acceptée par l'équipe enseignante, sera mise en place début avril.

11. Point sur le système de réservation des sorties de fin d'année

L'ensemble de l'équipe pédagogique fait remonter que...

- la nécessité de définir dès janvier les lieux des sorties, sans possibilité de changer ultérieurement, mais sans certitude que le projet présenté sera validé par la mairie
 - la nécessité parfois de pré-réserver la sortie dès décembre-janvier sans possibilité de confirmation avant le vote du budget par ce conseil municipal (fin mars en général)
 - la restriction du budget a été portée à 16€ par élève, transport compris
- ... font qu'il est difficile de se projeter et d'organiser une sortie de fin d'année en lien avec les apprentissages, porteuse de sens et un peu « ambitieuse ».

La mairie répond que les devis pour les sorties de fin d'année de l'ensemble des écoles de Ballancourt sur Essonne s'élèvent à 26 000 €. Or, le budget de la Caisse des Écoles est seulement de 16 000 €. Il y a donc un écart à combler qui n'est pas négligeable. Le budget prévu est aujourd'hui de 16 € par élève.

Une autre difficulté est également apparue : depuis un mois et demi, la mairie n'obtient pas de retour sur les devis des transports. Faute de chauffeurs, la compagnie Nedroma, comme d'autres, n'est pas en mesure de donner des dates. C'est une vraie problématique.

12. Photographie scolaire

Le photographe scolaire viendra dans l'école le jeudi 20 avril.

La photo des fratries élémentaire-maternelle sera de nouveau possible.

14. Coopératives scolaires

Mme PELLETIER reprécise bien que si le projet de classe de neige du CM2 de Mme DOLZ a généré beaucoup de mouvements sur les comptes de la coopérative élémentaire, il n'a absolument pas diminué les budgets des autres classes de l'école. Sinon les principales dépenses engagées ont concerné des achats de consommables et de jeux mis à disposition des classes, notamment pour les récréations. Enfin, il est important de noter que la participation des familles est en baisse ; ceci n'a pas impacté les projets des classes mais limitera sans doute un peu les projets de sorties de fin d'année.

Les comptes ont été présentés au conseil par les deux mandataires : Mmes MOUGEOT et PELLETIER. Ils sont consultables sur demande

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 16 juin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h41.

L'ensemble des membres du conseil remercie l'APIB pour sa prise en charge du moment convivial de fin de conseil.